

# Sports de nature

Sports de nature



Territoires aux paysages et aux patrimoines préservés, les Parcs naturels régionaux (PNR) séduisent les pratiquants de sports de nature. Ce sont des espaces adaptés à ces pratiques dans la mesure où celles-ci sont réfléchies et maîtrisées. En 2010, Espaces naturels régionaux (ENRx) et les PNR de l'Avesnois, des Caps & Marais d'Opale et de Scarpe Escaut, soutenus par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) du Nord Pas-de-Calais, ont mené un Diagnostic territorial approfondi (DTA) Sports de nature pour mieux appréhender ces activités physiques en milieux naturels et identifier leur potentiel de développement touristique.



Entre patrimoine minier et milieux aquatiques en Scarpe Escaut, entre mer et marais en Caps & Marais d'Opale, entre forêts et bocage en Avesnois, riches sont les spots de sports de nature à (re)découvrir. L'élargissement régional permet aussi la découverte des abbayes, forêts et domaines en Picardie et notamment dans le PNR Oise-Pays de France. En effet, la région Hauts-de-France peut se prévaloir de 4 Parcs naturels régionaux classés par l'Etat. C'est une chance pour la qualité du cadre de vie des habitants et l'attractivité de nos territoires ruraux et périurbains.

Reste à poursuivre l'aventure « sports de nature » pour que cela devienne un atout et une évidence de la grande Région Hauts-de-France !

*Pour que le sport, soit dans notre nature?*

Les 3 parcs naturels régionaux favorisent le développement des sports de nature compatibles avec la préservation des milieux naturels. Les activités sportives plein air répondent à la problématique "santé" identifiés par les parcs.

Avesnois, Caps et Marais d'Opale, Scarpe-Escaut, sport, sports de nature, activités en plein air, rand'Eau, handicaps physiques, diagnostic, DTA, touristique